

Publié le 9 février 2018

Des assises pour mieux connaître les Epl de l'énergie

Une nouvelle fois, la Fédération des Epl proposait un atelier dans le cadre des Assises européennes de la transition énergétique qui se sont tenues pour la première fois à Genève du 30 janvier au 1er février. « Ambitions et perspectives » étaient les objectifs de cet atelier qui visait à faire le point sur la mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires de 3 Epl.



Élodie Ribardièrre-Le May a présenté le syndicat **Énergies Vienne** qu'elle dirige. Ce groupe d'Epl œuvre depuis 90 ans dans le secteur de l'énergie : production, distribution, fourniture et développement des énergies renouvelables. Avec ses 3 Epl, Soregies, SRD et Sergies, il investit partout en France. À l'origine, il est une entreprise locale de distribution d'énergie qui a séparé ses activités de distribution et de production d'énergie pour répondre à la réglementation en vigueur mais aussi pour structurer une stratégie ambitieuse de fourniture d'énergie verte à ses clients.

Christophe Laly est le directeur général d'une jeune entreprise, **56 Énergies**, créée en 2017. Elle est une Sem départementale qui mobilise les ressources locales pour développer des projets tels que des fermes photovoltaïques, de la biomasse, de la méthanisation, de l'éolien ou encore, à terme, de la production d'énergies marines. Comme Énergies Vienne, **sa collectivité actionnaire majoritaire est un syndicat départemental d'énergie** qui a souhaité créer une Epl pour investir son territoire et au-delà en matière de production d'énergies renouvelables.

Lire aussi : [Le Morbihan, graine d'EnR](#)

Enfin, **Julien Vye**, directeur de la Sem **Rovaler**, clôturait cet atelier. Créée en 2010 à l'initiative de la Communauté d'agglomération du pays de Romans, la Sem agit sur un territoire de 900 km². Avec ses actionnaires publics et privés dont la Compagnie Nationale du Rhône, premier producteur d'énergies renouvelables en France, la CDC et Énergie Partagée investissement, elle est un acteur de référence sur son territoire en matière d'éolien et de photovoltaïque.

Comme les 2 autres Epl, la place des citoyens est importante dans les projets : les Epl agissent au quotidien, avec les élus de leurs collectivités actionnaires, pour instaurer un dialogue serein sur

l'installation de site de production d'énergie. Le **financement participatif** est d'ailleurs souvent employé pour faire bénéficier les citoyens ou leurs associations de la revente de l'énergie produite issue de ces projets locaux.

Trois exemples qui démontrent le dynamisme de la création des Epl de production d'énergie en France (plus de 110 Epl à ce jour !) afin de répondre efficacement aux enjeux des collectivités dans la nécessaire transition énergétique des territoires.

Par Grégory MASCARAU